CHAON

(export du DFSM au 07/11/2026 à 03:43)

[1] CHAON Médecine - Anatomie

nom masc.
Etymologie FEW II 558b : *cavo

Définition Partie postérieure du cou, nuque.

Notes

- var CAON

Citations

- Les venteuses c’on met sor le caon de col si font bien à le doleur des espaules, et as doleurs de le gorge et à tous les menbres du visage.
 Aldebrandin de Sienne, *Régime du corps, 1256, p. 41*.